MEDIATHEQUE RAMUZ A EVIAN

Document de présentation simplifié

C'est un endroit où on trouve :

- des livres et des journaux
- de la musique et des films
- des ordinateurs.

L'adresse est rue du Port à Evian.
La médiathèque est dans le Palais Lumière.
L'entrée est derrière le Palais Lumière.
Pour nous contacter :

- téléphone : 04 50 83 15 80
- mail : mediatheque@ville-evian.fr

La médiathèque est ouverte :

- Mardi : de 14h30 à 18h30
- Mercredi : de 10h à 18h30
- Jeudi : de 14h30 à 18h30
- Vendredi : de 14h30 à 18h30
- Samedi : de 10h à 18h30

La médiathèque est fermée les dimanche, lundi et jours fériés.

La médiathèque est accessible pour les personnes handicapées.

Ce document est écrit et validé en Facile à lire et à comprendre via l'Udapei 74 par : Marion GODARD, Patrick GUERIN, Sébastien LUCHIER, Catherine ROVERSO.
©Copyright Easy-to-Read logo : Inclusion Europe

Pour venir :

- Je peux venir en voiture et me garer :
  au parking de l'hôtel de ville
  au parking Charles de Gaulle
  sur les places de parking au bord du Lac

- Je peux venir en bus avec les lignes :
  la ligne H depuis Neuvecelle ou Maxilly-sur-Léman
  la ligne J depuis Lugrin
  la ligne L depuis Thonon

  Je descends à l'arrêt Embarcadère.

Ce document est écrit et validé en Facile à lire et à comprendre via l'Udapei 74 par : Marion GODARD, Patrick GUERIN, Sébastien LUCHIER, Catherine ROVERSO.
©Copyright Easy-to-Read logo : Inclusion Europe

À la médiathèque, on trouve :

- un Rez-de-chaussée avec :

L'accueil

Un espace musique

Un espace journaux

Ce document est écrit et validé en Facile à lire et à comprendre via l'Udapei 74 par : Marion GODARD, Patrick GUERIN, Sébastien LUCHIER, Catherine ROVERSO.
©Copyright Easy-to-Read logo : Inclusion Europe

- un 1er étage avec :

Un espace films

Un espace jeunesse

Ce document est écrit et validé en Facile à lire et à comprendre via l'Udapei 74 par : Marion GODARD, Patrick GUERIN, Sébastien LUCHIER, Catherine ROVERSO.
©Copyright Easy-to-Read logo : Inclusion Europe

- un 2e étage avec :

Un espace adulte

Un espace ordinateurs

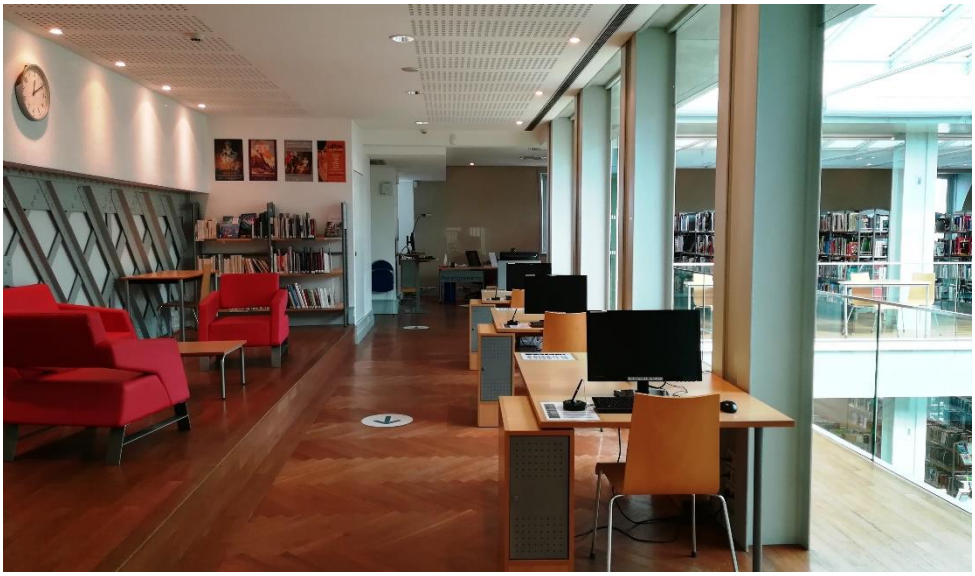

Ce document est écrit et validé en Facile à lire et à comprendre via l'Udapei 74 par : Marion GODARD, Patrick GUERIN, Sébastien LUCHIER, Catherine ROVERSO.
©Copyright Easy-to-Read logo : Inclusion Europe

À la médiathèque, on peut :

- lire
- écouter de la musique
- emprunter des livres, des livres audio, journaux, DVD, CD
- aller sur l'ordinateur
- faire une photocopie d'un papier
- travailler
- chercher des informations

On peut venir seul ou avec des amis.

À la médiathèque, on peut aller à :

- des activités de lecture
- de nombreux ateliers comme le dessin, la cuisine
- des spectacles
- des rencontres avec des auteurs de livre
- des séances de jeux de société

Les activités sont gratuites.
Beaucoup de gens veulent faire les activités.
Je m'inscris pour avoir de la place aux activités.

Ce document est écrit et validé en Facile à lire et à comprendre via l'Udapei 74 par : Marion GODARD, Patrick GUERIN, Sébastien LUCHIER, Catherine ROVERSO.
©Copyright Easy-to-Read logo : Inclusion Europe

Il faut faire une carte pour emprunter les documents.
Pour faire ma carte, je dois :

- Prendre ma **carte d'identité** ou un **document officiel** avec une photo de moi.
Comme mon passeport, mon permis de conduire.

- Apporter un **justificatif de domicile**
Un justificatif de domicile c'est un document qui prouve que je vis bien à mon adresse.
Comme une facture d'électricité, de téléphone, un avis d'imposition…

- Si je suis lycéen ou étudiant,
ou si je cherche du travail,
j'apporte mon **justificatif pour payer moins cher.**

Ce document est écrit et validé en Facile à lire et à comprendre via l'Udapei 74 par : Marion GODARD, Patrick GUERIN, Sébastien LUCHIER, Catherine ROVERSO.
©Copyright Easy-to-Read logo : Inclusion Europe

La carte est gratuite pour les enfants de moins de 16 ans.
La carte est payante pour les adultes.
La carte fonctionne pendant un an.

Il y a deux cartes différentes :
- une carte pour emprunter 5 documents
- une carte pour emprunter 15 documents

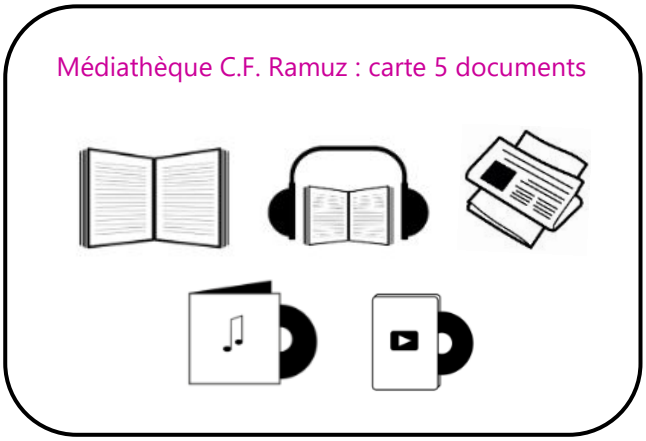

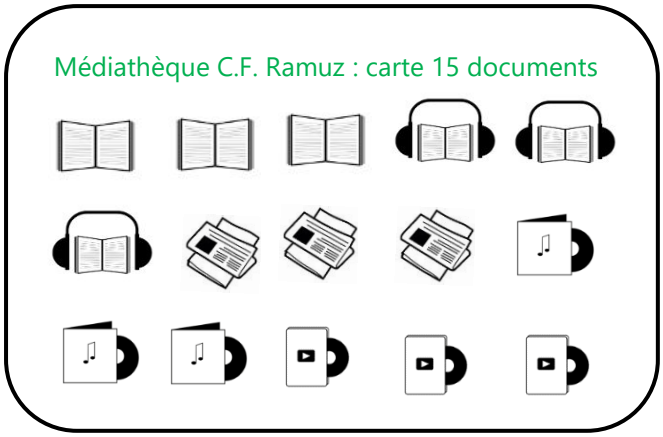

Je paye :
- j'habite à Evian et j'emprunte 5 documents : 20€
- j'habite à Evian et j'emprunte 15 documents : 40€
- j'habite dans le canton et j'emprunte 5 documents : 22€
- j'habite dans le canton et j'emprunte 15 documents : 42€
- j'habite en dehors du canton et j'emprunte 5 documents : 30€
- j'habite en dehors du canton et j'emprunte 15 documents : 50€

Si je cherche du travail, je paye moins cher :
- j'habite à Evian et j'emprunte 5 documents : 15€
- j'habite à Evian et j'emprunte 15 documents : 30€
- j'habite dans le canton et j'emprunte 5 documents : 17€
- j'habite dans le canton et j'emprunte 15 documents : 32€
- j'habite en dehors du canton et j'emprunte 5 documents : 23€
- j'habite en dehors du canton et j'emprunte 15 documents : 38€

Ce document est écrit et validé en Facile à lire et à comprendre via l'Udapei 74 par : Marion GODARD, Patrick GUERIN, Sébastien LUCHIER, Catherine ROVERSO.
©Copyright Easy-to-Read logo : Inclusion Europe

On emprunte les documents pendant 3 semaines.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

Si on veut garder les documents pendant plus de trois semaines, on peut :

- demander aux personnes de la médiathèque
- demander par téléphone
- demander par internet.

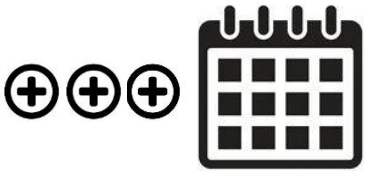

On ne peut pas garder les documents si :

- les documents sont très en retard
- les documents sont réservés par quelqu'un d'autre.

On peut demander un document emprunté par quelqu'un.
On peut demander un document que la médiathèque n'a pas encore, elle l'achètera peut-être si on est plusieurs à le demander.

Ce document est écrit et validé en Facile à lire et à comprendre via l'Udapei 74 par : Marion GODARD, Patrick GUERIN, Sébastien LUCHIER, Catherine ROVERSO.
©Copyright Easy-to-Read logo : Inclusion Europe